



# CONCOURS DE NOUVELLES

## ANDRÉ GORGUÈS\*

### Règlement du concours

*Définition* : une **nouvelle** est une fiction généralement brève et intense, avec peu de personnages qui réagissent au cœur de l'évènement du récit. Elle comporte un titre qui donne du sens au récit. En général, elle peut se terminer par une chute originale qui respecte la cohérence du récit.

#### Article 1 :

L'association **LES P'TITS POTES** organise un concours de nouvelles, ouvert à **tout adhérent de l'Association des P'tits Potes, ainsi qu'à toute personne résidant dans un rayon de 40 km autour de Plévenon.**

La participation à ce concours est gratuite.

#### Article 2 :

Chaque participant écrira une histoire qui se déroule **dans les environs du Cap Fréhel sur la thématique suivante : une bouteille à la mer,,,**

#### Article 3 :

Les participants devront écrire une nouvelle inédite, jamais publiée, exempte de contenu faisant l'apologie de discriminations. Une seule nouvelle sera acceptée par participant.

#### Article 4 :

La nouvelle devra être dactylographiée et comporter au **maximum 4 pages.**

Elle sera réalisée selon les préconisations suivantes :

- ☞ format A4, recto uniquement, police de caractère Arial, grandeur de caractères 12, Interligne 1,5, marges 2,5 cm
- ☞ Elle sera introduite par un titre et ne comportera aucun signe distinctif (pas de mention de nom et de prénom, par exemple),
- ☞ aucune illustration n'est autorisée.

Il est conseillé d'apporter un soin particulier à l'orthographe, et au besoin d'utiliser un correcteur orthographique.

#### Article 5 :

Les participants pourront concourir dans l'une des catégories suivantes :

- ☞ enfants de moins de 14 ans,
- ☞ adolescents de 14 à 18 ans,
- ☞ adultes
- ☞ écriture collective

Trois lauréats par catégorie se verront dotés d'un cadeau à caractère culturel.

#### Article 6 :

Toute participation implique l'envoi, par mail uniquement, de deux fichiers distincts (un pour la nouvelle, un pour le bulletin d'inscription), compatibles avec le format Word ou Libre Office (pdf non accepté).

Article 7:

Les textes, accompagnés du bulletin d'inscription, devront parvenir **avant le 1<sup>er</sup> avril 2024**, date de clôture du concours à l'adresse suivante : [lesptitspot22@gmail.com](mailto:lesptitspot22@gmail.com)

A réception des textes, ils feront l'objet d'une anonymisation et d'une détection anti-plagiat avant envoi aux membres du jury.

Article 8 :

Les prix seront attribués par un jury indépendant dont la composition sera disponible sur le site des P'tits Potes.

**La remise des prix aura lieu courant juin 2024 à Plévenon.**

Article 9:

La participation au concours implique l'acceptation du règlement.

\*

*André GORGUES (1915-1991), professeur de littérature classique et écrivain, a passé son enfance à Plévenon. Il est l'auteur d'ouvrages évoquant des scènes d'autrefois aux alentours de Fréhel : " Brin de bruyères, odeur du temps", et de nouvelles " L'Eugène Pergeline" et autres nouvelles .*